



**PROJET « CONSERVATION DES ECOSYSTEMES ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU INTERNATIONALE DE L'UNION DU FLEUVE MANO »**

**RECRUTEMENT DE CONSULTANTS NATIONAUX POUR LA FORMATION EN AGROFORSTERIE, AGROPASTORALISME ET EN TECHNIQUE DE COMMUNICATION.**

---

**TERMES DE REFERENCE**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet « **Conservation des écosystèmes et gestion internationale des ressources en eau de l'Union du fleuve Mano** » couvre quatre (04) pays de l'Union du Fleuve Mano à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Mise en œuvre par l'UICN, le projet a pour but de renforcer la gestion des ressources naturelles transfrontalières pour la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement. Pour se faire, le projet vise à lutter contre les diverses menaces d'origine anthropique et le changement climatique qui contribuent à la dégradation des paysages forestiers des quatre pays de l'Union.

Le projet comporte deux volets, l'un sur la gestion forestière durable et l'autre sur la gestion des eaux internationales partagées par les pays membres de l'Union. En matière de gestion des écosystèmes forestiers, l'impliquant des communautés locales dans la préservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de la Haute Guinée, particulièrement les paysages forestiers protégés, est attendue.

Dans la Réserve Intégrale Naturelle du Mont Nimba (RINMN), espace du projet, les actions engagées au profit des populations riveraines par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) créé en 2002 et des ONG, bien qu'ayant suscitées l'intérêt rencontrent des difficultés liées au manque de suivi, de formation et d'appuis en faveur de ces populations.

De plus, dans ce paysage forestier, deux études ont été commanditées par le projet ; l'une sur à la réalisation d'une enquête et d'une compilation de données sur les meilleures pratiques et les résultats de différentes interventions de restauration des forêts dans paysage du Mont nimba (activité 1.2) et, l'autre sur la production des cartes sur les possibilités de restauration des espaces dégradés (activité 1.9), réalisées en 2020. Ces études révèlent qu'en « matière de restauration de l'écosystème forestier, les villages riverains de la RINMN sont moins avancés. Il n'existe aucune pratique favorisant la résilience des terres dégradées et la plupart des personnes interrogées ont affirmé ne pas avoir des notions de ces méthodes de reconstitution de la végétation. ». Pourtant, l'analyse spatiale de la dégradation dans ce paysage forestier, révélée par les cartes produites, montre un besoin de restauration.

C'est pourquoi, la formation et le renforcement des capacités dont le but visent l'autonomie des communautés riveraines face aux forêts protégées et une bonne gestion des ressources naturelles de leurs milieux sont indispensables. Pour se faire, la présente activité se propose de dispenser des connaissances multiples, notamment dans le domaine des systèmes agro-sylvo- pastoraux, aux communautés de ce paysage forestier de la RINMN.

## **2. OBJECTIFS :**

L'objectif général est de contribuer à la formation et à la sensibilisation des parties prenantes et en particulier les agriculteurs à l'amélioration des méthodes de gestion et de production autour du Mont Nimba.

## **3. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Les objectifs spécifiques consistent à :

- concevoir des modules de formation sur le renforcement de capacités dans l'agroforesterie avec les espèces forestières indigènes en faveur des populations ;
- Faire connaître les enjeux et la dynamique des essences clés de l'agroforesterie,
- former les populations aux concepts et techniques en agro-sylvo- pastoral,
- former à la production maraîchère de contre saison ;

## **4. RESULTATS ATTENDUS**

- des modules de formation sur le renforcement de capacités dans l'agroforesterie sont élaborés ;
- les essences clés en agroforesterie sont connus et la dynamique maîtrisée ;
- les populations maîtrisent les itinéraires techniques des spéculations de la zone d'intervention dans le domaine de l'agro-sylvo- pastoralisme ;
- la culture des productions maraîchères de contre saison est maîtrisée ;

## **5. MODULES DE FORMATION**

La formation sera dispensée à travers deux (02) modules et six (06) thèmes suivants ;

### **MODULE1 : PRATIQUES EN AGROFORESTERIE**

- **Thème 1** : Principes et enjeux de l'agroforesterie et des pratiques agro sylvo-pastorales ;
- **Thème 2** : Les essences clés, dynamique de l'agroforesterie et restauration des sols.
- **Thème 3** : Propositions techniques de mise en œuvre des systèmes agroforestiers.

### **MODULE 2 : SPECULATIONS DE LA ZONE D'INTERVENTION**

- **Thème 1** : techniques de conduite d'une ferme avicole, ovine et porcine ;

- **Thème 2** : techniques de conduite de culture maraichère ;
- **Thème 3** : techniques de conduite de culture pérenne.

## 6. PARTICIPANTS

Sont concernés par cette formation les populations riveraines de la réserve du Nimba, notamment les agriculteurs et les agents de services de planification qui interviennent au niveau des espaces forestiers autour de la réserve.

Au niveau administratif, ces populations se trouvent dans deux (02) sous-préfectures que sont :

- la sous-préfecture de **Gbon-Houyé** qui regroupe les villages de *Danipleu*, *Gbantopleu* et de *Yéaleu* ;
- la sous-préfecture de **Kouan-Houlé** qui regroupe les villages de *Bouan-Houyé*, *Gbapleu* et de *Kpoleu*.

Dans chaque sous-préfecture, une formation sera dispensée avec la présence des participants issus des trois villages de chaque sous-préfecture.

## 7. CANDIDATURE

### 7.1 Personnel clé

L'équipe de consultants ou le consultant dit avoir des connaissances en élaboration ou conception de documents liées à l'agroforesterie et en agropastoralisme ;

### 7.2 Rôle et responsabilité de l'équipe / Candidat

L'équipe de consultants ou le consultant sera responsable de l'élaboration des modules de formation et de la formation des apprenants. Un rapport de formation sera élaboré et remis à l'équipe du projet à la fin de la formation. L'objectif étant le changement de pratiques qui favorisent la protection des forêts.

### 7.3 Compétences requises et qualifications

Détenir au moins un baccalauréat + 2 ou un équivalent dans une discipline scientifique liée à l'utilisation des terres, Agro foresterie, Gestion des ressources naturelles ou en Agro pastoral;

- / Avoir une expérience sur l'organisation des sessions de formation et de renforcement de capacités ;
- / Avoir une expérience dans la collaboration avec les communautés des paysages forestiers ;

- / Avoir une expérience dans l'exécution d'activité dans les milieux ruraux et de préférence dans le paysage forestier du Mont Nimba ;
- / Avoir une bonne maîtrise du français, cependant la connaissance des langues locales est un atout.

## 8. Durée de l'étude

La durée totale de la formation est de 02 jours-ouvrables.

## 9. Application

Comment postuler ?

1. Les candidats intéressés sont encouragés à postuler ;
2. Les candidats doivent envoyer les documents suivants dans un seul fichier, par courrier électronique, en indiquant l'objet de la soumission.
  - (i) Un curriculum vitae indiquant les qualifications les plus élevées et ne comprenant pas plus de trois (3) tâches similaires accomplies au cours des cinq (5) dernières années ;
  - (ii) Une lettre d'accompagnement, expliquant de manière suffisamment détaillée pourquoi le candidat estime être le candidat approprié pour les formations choisies.
  - (iii) Le cas échéant, les candidats peuvent présenter des exemples de réalisations antérieures, d'œuvres comparables, y compris de rapports de projet ;
  - (iv) Une proposition financière.
3. La date limite de recevabilité des demandes est le 16 Février 2022.
4. Les dossier de candidature doivent être envoyés aux adresses électroniques ci-dessous ou être déposées dans les locaux du Secteur de la réserve du Mont Nimba à Danané pour les candidatures locales :

Adresse	Copie à
<a href="mailto:toure_bass@yahoo.fr">toure_bass@yahoo.fr</a>	<a href="mailto:firminyao@ymail.com">firminyao@ymail.com</a> <a href="mailto:dgpre.minef@gmail.com">dgpre.minef@gmail.com</a>

*Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s qui répondent entièrement aux exigences du poste seront contacté(e)s pour un entretien. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.*